

## Conseil de territoire de HAUTE GIRONDE 1<sup>er</sup> décembre 2020

### ***Atelier 3 - En quoi le patrimoine naturel joue-t-il un rôle majeur dans la résilience du territoire face aux enjeux climatiques, et comment mieux le protéger ?***

---

#### Élu :

Alain RENARD, Vice-président chargé de la préservation de l'environnement, de la gestion des risques et des ressources, et des infrastructures routières, Conseiller départemental du canton Nord Gironde.

#### Animatrices :

- Marianne BAUDOUIN, cheffe de projet développement territorial, direction des coopérations et du développement des territoires (DCDT), Département de la Gironde
- Marie MERIC, chargée des procédures d'aménagement foncier, direction des coopérations et du développement des territoires (DCDT), Département de la Gironde.

#### Structures participantes

AGERAD	Commune de Saint-André-de-Cubzac
ARGIOPE	EDEA
AROEVEN AQUITAINE	Fédération de pêche de la Gironde
Achillée et Ciboulette	Gironde Tourisme
Cabinet comptable N. Junin	IFAID
Commune de Gauriac	Syndicat du Moron

---

#### Sujet

Les espaces naturels nombreux et variés qui caractérisent la Haute Gironde sont soumis à des risques naturels dont la fréquence, ou l'intensité, tend à s'accroître, du fait entre autres des dérèglements climatiques : montée des eaux, inondations, tempêtes, incendies... Comment peut-on préserver ces espaces afin qu'ils assurent, à leur tour, leur fonction de protection du territoire et de ses habitants ?

#### Présentations

##### ➤ Les zones humides

##### • **Les actions réalisées par le syndicat du Moron, Blayais, Virvée et Renaudière**

Un constat : près de la moitié des zones humides ont disparu en France en quelques dizaines de décennies.

Un cas concret : la commune de Bayon-sur-Gironde, sur laquelle des modifications du tracé naturel d'un cours d'eau ont été opérées, empêchant celui-ci de remplir ses fonctions hydrologiques et réduisant sa capacité de résilience.

Action : renaturation du cours d'eau afin de le replacer dans son talweg d'origine, et restauration des zones humides attenantes.

Le syndicat du Moron entame également un travail d'inventaire des zones humides afin d'engager avec les collectivités locales une politique de préservation foncière de ces milieux.

Contact : Sébastien NYS, directeur du syndicat du Moron / s.nys@syndicatdumoron.fr

➔ [Plus d'info ici](#)

- **Les interventions du Département de la Gironde en faveur de la protection des espaces naturels sensibles (ENS)**

Depuis la loi de 1985, les départements sont compétents pour mettre en œuvre une politique en faveur des espaces naturels sensibles (ENS). La Gironde dispose d'un patrimoine naturel très riche et diversifié, mais sur lequel l'urbanisation fait depuis des années peser de fortes pressions. Le Département mène une politique volontariste en faveur de ces espaces, à travers notamment la création de zones de préemption spécifiques (ZPENS).

Cet outil est par exemple mobilisé autour du Marais de la Vergne (150 ha d'ENS acquis), le Département et la Communauté de communes de l'Estuaire animant à cet effet un groupe foncier pour développer une stratégie concertée.

Contacts : - Katryn BEULLENS, cheffe du service de l'environnement et de l'écocitoyenneté à la direction de l'environnement, Département de la Gironde / k.beullens@gironde.fr  
- Magali CRESTE, responsable de la gestion intégrée du paysage et du patrimoine naturel à la direction de l'environnement, Département de la Gironde / m.creste@gironde.fr

➔ Plus d'info sur le site du Département : <https://www.gironde.fr/environnement>

➔ Et pour les collectivités : [ICI](#)

- **Les actions mises en œuvre par la Communauté de communes de l'Estuaire (CCE)**

À l'échelle du bassin versant de la Livenne (4 CDC), la CCE mobilise principalement les dispositifs ZPENS et Natura 2000, notamment afin de protéger les nombreuses espèces animales recensées sur le territoire. 1500 ha de surfaces agricoles ont ainsi été engagés dans la démarche depuis 10 ans, permettant de faire évoluer les pratiques agricoles. La CCE met également en œuvre directement la compétence GEMAPI. Des documents de présentation de ces actions seront prochainement disponibles sur le site de la CCE.

Contact : Clément PIGNON, animateur Natura 2000 & technicien rivières / clement.pignon@cc-estuaire.fr / Plus d'info sur le site de la CCE : [ICI](#)

- **L'aménagement foncier piloté par le Département**

Le Département porte actuellement un projet d'aménagement foncier agricole, forestier et environnemental (AFAFE) sur 4 communes de Haute Gironde : Donnezac, Saint-Savin, Reignac et Val-de-Livenne. L'étude couvre un périmètre de 4.500 ha principalement forestiers.

Les parcelles actuelles étant extrêmement morcelées, l'objectif est de parvenir à une maîtrise foncière publique des zones humides en remodelant le cadastre par le biais d'acquisitions amiables, afin de faciliter la protection et la gestion de ces espaces.

Contact : Marie MERIC, chargée des procédures d'aménagement foncier à la direction des coopérations et du développement des territoires / m.meric@gironde.fr

➔ [Consultez ici le support présenté en atelier](#)

➤ **La protection des forêts**

- **Les actions mises en œuvre par DFCI (Défense des forêts contre l'incendie en Aquitaine)**

La Gironde est le département français qui comptabilise le plus grand nombre de départs de feux chaque année (environ 1000 départs/an), 94% de ces incidents étant liés aux activités humaines. La DFCI a pour mission d'organiser et aménager le territoire afin de permettre l'intervention des secours. Le morcellement des propriétés constituant un frein aux interventions, l'aménagement foncier du territoire permet donc de faciliter les interventions des pompiers en cas de départ de feu.

Contact : Guillaume BEI, responsable travaux à la Fédération girondine de DFCI / guillaume.bei@ardfci.com  
<https://www.dfci-aquitaine.fr>

- **Les actions mises en œuvre par le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) Nouvelle Aquitaine**  
Le CRPF intervient en conseil uniquement auprès des propriétaires privés, pour rappeler notamment l'importance de l'entretien des parcelles par une bonne gestion et un débroussaillage régulier, aussi bien pour faire face aux départs de feu qu'aux tempêtes.  
Contact : Marjorie BATTLE, technicienne nord Gironde au CRPF-NA / marjorie.batlle@crpf.fr  
<https://nouvelle-aquitaine.cnpf.fr>
- **Les actions foncières mises en œuvre par le Département**  
L'AFAFE étant mis en œuvre de manière concertée avec les propriétaires, elle peut contribuer à mieux sensibiliser ceux-ci aux enjeux de l'entretien de leurs parcelles dans le cadre de la prévention des incendies et des risques naturels.  
Contact : Marie MERIC, chargée des procédures d'aménagement foncier à la direction des coopérations et du développement des territoires / m.meric@girond.fr  
→ Plus d'info [ICI](#)

### Liens utiles

Vidéo « Zones humides, zones utiles : agissons ! » (Agence de l'eau) : [ICI](#)

### Principaux point à retenir

- Les caractéristiques et **fonctions des zones humides** : hydrologiques (stockage de l'eau et réduction des crues), biogéochimiques (filtres naturels), et écologique (préservation de la biodiversité).
  - **L'ouverture au public des ENS** n'est pas toujours envisageable selon la sensibilité du milieu, en revanche il est essentiel de favoriser une meilleure connaissance du rôle de ces espaces sur le territoire, et de veiller à concilier les différents usages.
  - L'AGERAD encadre des **chantiers d'insertion** en Haute Gironde, notamment dans l'entretien et la mise en valeur des espaces naturels et pour le compte des collectivités.  
<https://www.agerad.fr/>
  - La mise en œuvre d'un AFAFE impacte et concerne **tous les acteurs du territoire**.
  - Certaines forêts à usages multiples peuvent avoir une vocation de « **forêt paysanne** » avec une forte valeur résiliente. Il convient de définir des **périmètres** pertinents afin de gérer et entretenir les espaces sans nuire à leur évolution future.
  - Des **groupes fonciers** réunissent les opérateurs fonciers et les gestionnaires des espaces concernés, ainsi que les usagers (en format élargi) afin de co-construire et de partager la stratégie foncière à mettre en œuvre sur la zone de préemption au titre des ENS. Des réunions publiques peuvent également être organisées à l'occasion de créations ou d'extensions de ZPENS.
  - La **coopération**, les partenariats sont indispensables pour assurer la préservation et la gestion des espaces naturels.
- [Retrouvez les grandes lignes de l'atelier en vidéo ICI](#)

### Prochains RDV à noter

Concernant l'étude d'aménagement foncier réalisée en Haute Gironde : les conclusions seront soumises à enquête publique mi-2021, pour un possible lancement d'un AFAFE début 2022.